

ASSEMBLÉE — 35° SESSION COMMISSION JURIDIQUE

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT PARTIE «GÉNÉRALITÉS» ET POINTS 7 ET 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur la partie «Généralités» et sur les points 7 et 8 de l'ordre du jour sont présentés à l'examen de la Commission juridique.

RAPPORT DE LA COMMISSION JURIDIQUE

Généralités

- 1. Du 30 septembre au 4 octobre 2004, la Commission juridique a tenu trois séances. M. H. Kjellin (Suède) a été élu Président de la Commission par l'Assemblée plénière.
- 2. À sa première séance, la Commission a élu M^{me} S. H. Tan (Singapour) Première Vice-Présidente et M. J. Salazar (Colombie) Second Vice-Président.
- 3. Les trois séances de la Commission ont été publiques. Sur recommandation du Comité exécutif, l'Assemblée est convenue de la suspension des procès-verbaux des séances de la Commission juridique à la 35^e session de l'Assemblée.
- 4. Des représentants de 78 États contractants et 7 délégations ayant qualité d'observateur ont assisté à une ou plusieurs séances de la Commission.
- 5. Le Secrétaire de la Commission était M. D. Wibaux, Directeur des affaires juridiques. M. S.A. Espínola, Sous-Directeur des affaires juridiques, était son suppléant, et M. J.V. Augustin, Conseiller juridique principal, était son assistant. Le Secrétaire était également assisté par MM. B. Verhaegen, Conseiller juridique; J. Huang, Conseiller juridique et A. Jakob, Conseiller juridique.

Ordre du jour et organisation des travaux

- 6. Les points 7, 8, 33, 34, 35, 36, 37 et 38 de l'ordre du jour, dont la Commission avait été saisie par la Plénière, ont été examinés comme suit :
 - Point 7: Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003
 - Point 8: Budget-Programme pour 2005, 2006 et 2007
 - Point 33 : Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)
 - Point 34 : Rapport d'avancement sur la modernisation de la Convention de Rome de 1952
 - Point 35 : Assistance à fournir dans le domaine des assurances aéronautiques pour les risques de guerre
 - Point 36 : Rapport sur la création d'un cadre juridique pour les systèmes CNS/ATM, y compris le GNSS

- Point 37 : Programme des travaux de l'Organisation dans le domaine juridique
- Point 38 : Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur
- 6.1 Une liste des documents et des notes de travail examinés par la Commission, par point de l'ordre du jour, figure en appendice au présent rapport.
- 6.2 Les décisions prises par la Commission sur chacun des points sont mentionnées séparément dans les paragraphes qui suivent. Les textes sont classés dans l'ordre numérique des points de l'ordre du jour examinés par la Commission.

Point 7: Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003

7:1 La Commission *prend note* du Chapitre VI (Questions constitutionnelles et juridiques) des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001 (Doc 9786), 2002 (Doc 9814) et 2003 (Doc 9826), ainsi que du Supplément pour le premier semestre de 2004 (Doc 9826 – Supplément), qui lui ont été renvoyés par la Plénière.

Point 8: Budget-Programme pour 2005, 2006 et 2007

8:1 La Commission *prend note* du Budget-Programme présenté dans la Partie IV de la note A35-WP/20, AD/2, Rectificatifs n^{os} 1 et 2 et Additif n^{o} 1.

— FIN —